

AVIS PUBLIC

Adoption du Budget 2025 et du Programme triennal d'immobilisations

AVIS PUBLIC est donné par la soussignée Dany Michaud, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité (Paroisse) de Saint-Louis-de-Gonzague, que conformément à l'article 956 du *Code municipal du Québec*, une séance extraordinaire du conseil municipal, convoquée exclusivement pour l'adoption du budget 2025 et du programme triennal d'immobilisations 2025, 2026 et 2027 se tiendra **le jeudi 12 décembre 2024 à 19 h**, à la salle du conseil située au 3^e étage du 140, rue Principale à Saint-Louis-de-Gonzague.

Lors de cette séance, les délibérations du conseil et la période de questions porteront exclusivement sur ces sujets.

DONNÉ à Saint-Louis-de-Gonzague, ce 26^e jour de novembre 2024.



Dany Michaud
Directrice générale et greffière-trésorière